

ANNEXE N°2 – LOT 1 – TOUS LES POSTES
DESCRIPTIF DES PRESTATIONS FORFAITAIRES ET À LA DEMANDE POUR
LES SITES RATTACHÉS AU DEPARTEMENT 76

1/ Descriptif des prestations forfaitaires à réaliser

Les prestations forfaitaires correspondent à toutes celles ayant des fréquences imposées dans l'annexe n°1 au CCTP monographie (Q = Quotidienne, BH = Bi-Hebdomadaire, H = Hebdomadaire, M = mensuelle, BM = Bi-Mensuelle, M = Mensuelle, T = Trimestrielle, A = Annuelle)

Type de locaux	Fréquence	Descriptif des tâches à effectuer
Sanitaires, douches, lavabos (tout bâtiment)	Quotidienne	- aération ; - balayage suivi d'un lavage à l'eau additionnée de solution désinfectante de l'ensemble des sols des sanitaires et douches ; - récurage, désinfection et désodorisation des appareils sanitaires (lavabos, cuvettes, WC, urinoirs, robinetterie et receveurs de douches) ; - vidage des poubelles et corbeilles et évacuation des déchets jusqu'à l'endroit désigné sur site ; - nettoyage et désinfection des poignées de portes, des portes et interrupteurs ; - nettoyage et désinfection des brosses WC ; - nettoyage des robinetteries, des miroirs et des faïences murales ; - mise en place des consommables (papier toilette, savon mains, sacs poubelle, papier essuie-mains, grilles désodorisantes/pastilles urinoirs) ; Afin de répondre au souci d'hygiène et de désinfection, il est demandé au titulaire l'utilisation de lingettes différentes.
	Bimensuelle	- Nettoyage des faïences murales ; - Enlèvement des toiles d'araignées et dépoussiérage des tuyaux de canalisations ; - Dépoussiérage des bouches de ventilation.

Type de locaux	Descriptif des tâches à effectuer
Bureaux, salle de réunion, salle de cours, vestiaires, autres locaux non listés dans cette annexe (tout bâtiment)	- vidage des poubelles et corbeilles et évacuation des déchets jusqu'à l'endroit désigné sur le site ; - balayage et/ou aspiration et lavage humide des sols, adapté à la nature du sol (avec solution désinfectante) ; - aspiration et dépoussiérage des paillassons, tapis et fosses ; - nettoyage et désinfection des poignées de portes et des interrupteurs ; - enlèvement des toiles d'araignées (hauteur d'hommes).

Type de locaux	Descriptif des tâches à effectuer
Couloirs, halls, escaliers (tout bâtiment)	- vidage des poubelles et corbeilles et évacuation des déchets jusqu'à l'endroit désigné sur site - balayage et/ou aspiration des perrons et zones d'accès extérieures des halls d'entrée et des escaliers extérieurs ; - abords : vidage des cendriers ; - dépoussiérage et aspiration des tapis, paillassons des halls d'entrée et aspiration de leur fosse ; - nettoyage et désinfection des interrupteurs, des poignées de portes, des portes d'accès au bâtiment, des rampes d'escaliers, des portes d'ascenseurs et boutons d'appels d'ascenseurs ; - balayage et/ou aspiration et lavage humide des sols, adapté à la nature du sol (avec solution désinfectante) ; - enlèvement des toiles d'araignées (hauteur d'hommes).

Type de locaux	Descriptif des tâches à effectuer
Cuisine, chambre de permanence, salle de repos	- balayage et/ou aspiration et lavage humide des sols, adapté à la nature du sol (avec solution désinfectante) ; - vidage des corbeilles et évacuation des déchets jusqu'à l'endroit désigné sur site ; - nettoyage de l'évier ou du lavabo et du carrelage mural ; - nettoyage et désinfection des poignées de portes et des interrupteurs ; - nettoyage des miroirs et des faïences ; - enlèvement des toiles d'araignées (hauteur d'hommes) ; - dépoussiérage des bouches de ventilation.

PRESTATIONS DE VITRERIE (Tous les postes)

Dans le cadre des prestations programmées forfaitaires, le titulaire assure un nettoyage annuel (une fois par an) de l'ensemble des surfaces vitrées (face intérieure et face extérieure) des bâtiments répertoriés dans l'annexe n°1.

2/ Description des prestations à la demande

Elles concernent principalement les locaux dont la fréquence est répertoriée « à la demande » dans l'annexe n°1 (ceux-ci ne seront effectués que si une commande est passée).

Elles peuvent toutefois aussi concerner tous les locaux répertoriés dans le marché dans l'hypothèse où des prestations supplémentaires seraient demandées (commande de prestations en plus de celles déjà programmées).

La liste détaillée des prestations figure au bordereau de prix unitaire du lot concerné.